

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 FEVRIER 2012

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 27 février 2012 à 20 H, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 22 février 2012.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Huguette BARONDEAU, Justin FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Martine FRANTZ, Geneviève GROSSHENY, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Joseph MEMHELD, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Edith SCHWAB, Gilbert SEYLLER et Jean-Michel STIRMEL.

Absents excusés :

Jean-Marie BECK donne procuration à Edith SCHWAB

Jeannot LOOS donne procuration à Huguette BARONDEAU

Rachel GRUSSENMEYER donne procuration à Michaël MULLER

Eric MEMHELD donne procuration à Dominique HEILIGENSTEIN

Christian SCHAUNER donne procuration à Laurent RINGEISEN

Secrétaire de séance : Geneviève GROSSHENY

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

### **Ordre du jour**

1. Adoption du procès verbal de la séance du 6 février 2012
2. Présentation du PAVE
3. Pose d'enrobés rue de Baldenheim
4. Aire de remplissage
5. Plantation d'arbres
6. Logiciels de gestion administrative
7. Divers

### **1. Adoption du procès verbal de la séance du 6 février 2012**

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 6 février 2012. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **2. Présentation du PAVE**

Le Maire a fait la présentation du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics tel que réalisé par Véritas. Ce document assez conséquent en nombre de pages est disponible et consultable en mairie pour les conseillers qui souhaitent en faire une lecture plus approfondie.

Il retrace tous les cheminements dans la commune pour aller d'un lieu public à l'autre : salle polyvalente, école, mairie, église, médiathèque...et est composé de fiches constat avec chiffrage sur certains points tels que l'élargissement de trottoirs ou la mise en place de bandes d'éveil podotactile sur les trottoirs avant les passages cloutés, les stationnements handicapés...

Une commission voirie est prévue le 30 mars 2012 et se rendra sur place pour constater et prendre d'éventuelles décisions sur les suites à donner.

### **3. Pose d'enrobés rue de Baldenheim**

Dans le cadre de la mise en enrobés du chemin rural de la rue de Baldenheim au Château d'Eau, les devis sollicités avec un cahier des charges strictement identique (englobant la partie nord-ouest de la propriété de Sylvestre BAUMERT).

Suite à cette présentation, un débat animé a suivi sur la nécessité de poser des enrobés sur ce tronçon. Il est soulevé le fait que ce chemin comporte aujourd'hui de nombreux trous mais que la mise en enrobés à cet endroit risque d'accroître la vitesse des véhicules passant par cette voie, avec le risque de provoquer un contournement de la commune qui peut engendrer à terme une baisse de passage devant les commerces locaux.

Plusieurs conseillers se sont exprimés posant la question de l'utilité de mettre ce chemin en enrobés. Certains s'accordent pour dire que l'entretien annuel du chemin n'aura plus lieu d'être, ce qui représente une économie mais d'autres rétorquent que cet argent peut être investi dans la commune, pour des réfections de trottoirs ou même dans le cadre des observations faites dans le PAVE.

Par conséquent et en raison d'une grande majorité de conseillers opposés à ce projet, il est décidé de surseoir ce point dans l'attente de la réunion d'une commission voirie qui se rendra sur place le 30 mars prochain.

### **4. Aire de remplissage**

Edith SCHWAB a fait le point sur l'état d'avancement du projet de l'aire de remplissage, les caractéristiques techniques et les modalités de financement.

Elle explique que l'appel d'offre a été publié le 27 décembre 2012 selon les caractéristiques suivantes :

- Lot n° 1 – V.R.D / Génie Civil / Serrurerie :
  - Construction d'un bac étanche en béton armé (8.00 à 20.00m de longueur x 1.5 à 2.5m de largeur x 1.00 m environ de profondeur selon les sites)
  - Dallage BA d'environ 20.00m x 5.00m
  - Travaux annexes :
    - terrassements pour les ouvrages BA et accès,

- réseaux d'assainissement pour réception des Eaux Pluviales et chargées,
  - réseau d'Eau pour le remplissage et nettoyage des pulvérisateurs,
  - réseaux secs pour alimentation des différents appareils prévus au lot n° 2
  - Travaux de serrurerie :
    - Structure métallique pour :
      - La protection du bac avec toiture démontable ou escamotable
      - Le brise vent de l'aire de remplissage et de nettoyage
    - Finition en planches brutes.
- Lot n° 2 – Electromécanique
- Vannes motorisés
  - Potence
  - Pompe de relevage des Eaux chargées
  - Pompe immergée (alimentation en eau)
  - Contrôle des consommations
  - Ensemble des installations courant fort et faible

Après analyse des offres par le maître d'œuvre avec modification des caractéristiques suivantes : diminution du phytobac, du local de pompage, suppression du déshuileur et choix du mieux disant, il s'avère que l'entreprise OLRV ARKEDIA est la mieux disante pour la somme de 63 880 € HT. Il est proposé de lui attribuer le marché pour le lot 1. Le lot 2 sera attribué ultérieurement dans l'attente de la confirmation de certains éléments.

Le projet sera financé grâce à de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse qui accorde 48 600 € de subvention et l'AF participe à hauteur de 50 % du montant HT.

Le conseiller Christophe KNOBLOCH fait remarquer que la présence d'un déshuileur peut être importante pour ce type d'installation ou du moins un décanteur particulière, surtout pour l'aspect écologique. Edith SCHWAB répond qu'elle prendra l'attache du maître d'œuvre et de la Chambre d'Agriculture pour avoir un avis et intégration dans le projet selon le cas.

Adopté.

## 5. Plantation d'arbres

Le Maire a rencontré un paysagiste pour la plantation d'arbres au lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche et les deux arbres manquants devant l'école. Pour ce dernier point, il est proposé aux conseillers de faire un choix parmi les variétés présentées. Deux arbres de la variété « Ulmus Hollandica Lobel » seront plantés par la société Est Paysage d'Alsace de Schiltigheim pour un montant de 650 € HT.

Adopté.

## 6. Logiciels de gestion administrative

Après avoir assisté à une démonstration du logiciel E-Magnus et de divers autres logiciels de gestion administrative tels que COM EST pour la population (état civil, cimetièrre, élections, recensement militaire) et COSOLUCE (pour la partie comptabilité/budget) dans les communes environnantes, il est proposé de faire des consultations auprès d'autres prestataires et d'accepter d'ores et déjà l'offre de la société COSOLUCE pour le pack OPTIMA pour la somme de 2 233,70 € HT. La Reprise des données : 450,00€ et les formations suivantes : Comptabilité-Emprunts-Immobilisations : 325,00€ ; Paie :325,00€ ; Population - Election : 325,00€ ; facturation : 325,00€ et Formation complémentaire : 325,00€ sont évaluées à 2 075,00€ HT. Celles-ci seront groupées avec deux communes voisines pour permettre la diminution du coût.

Adopté.

## **7. Divers**

### **a) Prochaines séances**

Conformément à l'information communiquée par mail, en raison de la mise en ligne tardive des recettes fiscales, les séances budgétaires sont reportées comme suit :

- Mercredi 21 mars à 19 heures pour la commission des finances
- Lundi 2 avril à 18 heures

### **b) CCRM**

Justin FAHRNER explique que le premier débat d'orientations budgétaires de la nouvelle CCRM a eu lieu. La santé financière de cette nouvelle entité est excellente, voir même dans une phase de désendettement et de nombreux investissements sont prévus, 7 millions d'euros au total, dont 50 % seront consacrés à la voirie. Au cours de cette séance, le président de la CCRM a proposé de doter cette année chacune des communes de l'ex-CCGR de deux radars pédagogiques, comme cela avait été fait en 2011 pour les communes de l'ex-CCME.

Il informe les conseillers que la réunion prévue le 6 mars 2012 est reportée, la date n'est pas encore connue mais sera communiquée dès que possible.

### **c) Blason de Wittisheim au Mont Saint Odile**

Justin FAHRNER présente une photo prise au Mont Odile où les blasons des communes figurent sur un mur. Il propose que la commune de Wittisheim y soit également représentée. La commande sera passée pour un coût de 230 € environ. Adopté.

### **d) Enlèvement de la scène à la salle polyvalente**

Le conseiller Christophe KNOBLOCH évoque le retrait de la scène à la salle polyvalente en demandant la finalité de cet acte. Il déplore le manque d'informations à ce sujet et souhaite que les conseillers soient davantage informés et associés pour les travaux à venir. Le Maire prend note de cette demande et explique que l'enlèvement de la scène permet d'avoir plus d'espace disponible et particulièrement pour le rangement.

**L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 heures.**

La Secrétaire de séance,  
Geneviève GROSSHENY.

Le Maire,  
André KRETZ.